

Souscription d'un emprunt

Pour faire suite au vote du budget et à la décision de souscrire un emprunt de 500 000 € pour financer une partie du projet du terrain synthétique de football et du terrain multisports, trois banques ont été sollicitées. Le conseil municipal a validé la proposition de la Caisse d'Épargne, qui a fait la meilleure offre de prêt sur 15 ans à 1,22 % à taux fixe.

Opération « village propre »

L'opération « village propre » se tiendra le **dimanche 22 mai** à partir de 9h, l'accueil se fera au stade de football. En complément du ramassage des déchets dans les rues et espaces verts de la commune, nous vous proposerons un stand d'information sur la réduction et la valorisation des déchets et un atelier pour réaliser un produit ménager (gratuit sur inscription). La matinée se terminera par un pique-nique convivial : apéro offert aux ramasseurs et pique-nique tiré du sac.

Pour vous inscrire scannez le QR-code ci-contre ou compléter le coupon d'inscription disponible sur le site de la mairie et Intramuros.



Brûlage en milieu urbain et taille des haies

Nous vous rappelons que le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations, tout comme dans les zones d'activités.

La hauteur des haies, en limite du domaine public, est limitée à 2 m. Elles ne doivent pas gêner la visibilité, en particulier aux carrefours.

Mise aux normes des bacs jaunes de tri

Nous vous informons que GBM va démarrer mi-mai une campagne de mise aux normes (puces RFID) des bacs jaunes qui sont non encore équipés. Il n'y aura aucun changement dans le système de facturation, basé sur l'abonnement, la levée et la pesée de la poubelle grise.

Nous vous remercions d'avance de faciliter le travail des agents !

Activités pour les Seniors avec l'UFCV et la MARPA



L'UFCV seniors, en partenariat avec la mairie et la Marpa, organise un goûter le **mercredi 27 avril 2022** de 15 h à 17 h à la MARPA Les Valentines.

Il est ouvert aux enfants du centre de loisirs, aux seniors de la commune et aux résidents de la MARPA. En cette période de vacances scolaires, les seniors de la commune sont invités avec leurs petits-enfants. L'animation musicale sera assurée par la chanteuse Astrid Bachelot.



En complément, le **vendredi 20 mai prochain**, le déjeuner à la MARPA est ouvert aux seniors de la commune (12 € par personne). Des animations seront proposées à l'issue du repas.

Les inscriptions se font par mail ou téléphone auprès de diane.oppo@ufcv.fr ou au 07 57 48 15 65.

Inscriptions scolaires

Le dossier d'inscription scolaire est disponible sur le site de la mairie. Vous pourrez nous le faire parvenir avec les pièces justificatives par mail à mairie@ecole-valentin.fr ou les déposer en mairie.

Attention ! Les inscriptions ne concernent que l'entrée en Petite section pour les enfants nés en 2019, l'entrée en CP ainsi que tous les nouveaux arrivants dans la commune.

Chats errants

Dans un souci du bien-être animal, la commune va mettre en place des campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants, afin d'en stopper la prolifération et d'en maîtriser la population.



Pour faciliter cette démarche, nous vous rappelons que l'identification de vos chats (idéalement à l'aide d'une puce électronique, à défaut par tatouage) est **obligatoire**.

En parallèle, nous vous remercions également de nous faire savoir si vous avez connaissance de secteurs concernés ainsi que le nombre approximatif de chats errants repérés.

Retrouvez prochainement plus d'informations sur le site Internet et Intramuros.

AGENDA

- **Mercredi 27 avril** : goûter intergénérationnel à la MARPA avec l'UFCV seniors de 15h à 17h
- **Lundi 2 mai** : après-midi jeux de société avec l'UFCV seniors au CAL de 14h à 16h
- **Mercredi 4 et 18 mai** : LAEP à la salle de l'Atelier au CAL de 9h à 12h
- **Vendredi 6 mai** : conseil municipal à 19h en mairie
- **Mardi 10 mai** : Bébé bouquine de 10h à 11h à la médiathèque
- **Mardi 10 mai** : permanence Intermed (après-midi) en mairie
- **Dimanche 15 mai** : vide-grenier des vétérans du football (ASCEV) au stade de 7h à 17h
- **Lundi 16 mai** : initiation à l'informatique pour les seniors avec l'UFCV au CAL de 14h à 16h
- **Mercredi 18 mai** : réunion d'information recensement, journée défense citoyenneté et service national universel, en mairie de 17h30 à 18h30 (sur inscription)
- **Vendredi 20 mai** : déjeuner ouvert à tous les seniors de la commune à la MARPA à 12h (sur inscription)
- **Dimanche 22 mai** : opération « village propre » à partir de 9h (accueil au stade)

Bulletin mensuel
Avril 2022

Mairie d'École-Valentin



www.ecole-valentin.fr

Ouverture les
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 15h30 à 18h30

03 81 53 70 56

mairie@ecole-valentin.fr

ÉCHOS
DU
CONSEIL
MUNICIPAL
DU
8
AVRIL
2022

Ce bulletin mensuel reprend les principaux points discutés en réunion de conseil municipal et communique sur les affaires courantes et informations communales. Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le panneau numérique à la mairie ainsi que sur le site internet.

Cérémonie d'inauguration de la place André BAVEREL

Le maire, le maire délégué, les adjoints et les membres du conseil municipal vous invitent à participer à la cérémonie d'inauguration de la place André Baverel

le **dimanche 8 mai à 17h15**

A la mémoire et en l'honneur de M. André Baverel, maire d'École-Valentin de 1983 à 2008, la place de la mairie sera rebaptisée "place André Baverel".



Cet hommage sera suivi de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 à 18h



au monument aux morts

en présence des représentants de l'Union Nationale des Combattants (UNC)
section École-Valentin

A l'issue des célébrations, nous vous invitons à partager le verre de l'amitié au Centre d'activités et de loisirs (CAL).

Recrutement : emplois saisonniers

Cette année encore, la commune recherche quatre jeunes résidant exclusivement sur la commune pour un renfort estival au sein de ses services techniques.

Ils seront recrutés pour une période de quatre semaines consécutives entre le 13 juin et le 31 août 2022 à raison de 35 heures par semaine (+ heures complémentaires si nécessaire).

Pour pouvoir être retenus, ils devront répondre favorablement aux critères ci-dessous :

- 1° - les aptitudes au regard des besoins identifiés,
- 2° - les périodes de disponibilité,
- 3° - être majeur et titulaire impérativement du permis B depuis plus de 6 mois à la date de l'embauche.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) devront être transmises au secrétariat de mairie pour le 13 mai 2022 inclus.

Vote des taux d'imposition 2022

Par délibération du 11 mars 2022, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti d'un point. La Préfecture nous a signalé que l'augmentation d'un point (1,03 %) portant le taux sur le Foncier Non Bâti (TFNB) à 23,63 %, avait conduit à une augmentation plus importante du TFNB que celui du Foncier Bâti. Ceci n'est pas autorisé par la règle de lien entre les taux. Il convient donc de modifier l'augmentation du TFNB à 23,38 % pour l'année 2022.

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur l'application INTRAMUROS



Imprimé par nos soins :
ne pas jeter sur la voie publique